



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 96943

Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'avenir de l'assurance-chômage. En effet, malgré l'urgence de la tâche, les partenaires sociaux n'ont pas réussi à se mettre d'accord, lors de leur dernière séance de négociation, sur les modalités d'une nouvelle convention d'assurance-chômage, applicables pour les deux ans à venir, alors que le déficit en 2015 avoisine les 4,5 milliards d'euros. La convention actuelle expirant le 30 juin 2016, il lui demande de bien vouloir lui expliquer les raisons de cet échec et les mesures que le Gouvernement compte initier afin d'assurer un avenir à l'indemnisation du chômage et sauver le système tel qu'il existe en France depuis les années cinquante.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96943

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juin 2016](#), page 5949

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)